

Compte rendu du Conseil d'administration de l'EWETA
19 OCTOBRE 2010

Présents et excusés : [Voir liste annexée](#)

Rédactrices : Elisabeth Habimana
Sognia Angelozzi

Approbation du [PV du CA du 24 août 2010](#)

Le PV est approuvé à l'unanimité

Appel à candidatures pour l'élection au poste de vice - président de l'EWETA

Se sont portés candidats : Monsieur Dany Drion, Directeur de l'ETA Jean Del'Cour et Monsieur Baudouin Piret, Directeur de l'ETA les Dauphins.

Après une brève présentation des candidats eux-mêmes, de leur parcours et de leur motivation, les administrateurs ont procédé à un vote secret.

Résultats : 14 voix pour Monsieur Drion, 11 voix pour Monsieur Piret et une abstention.

Monsieur Drion est donc élu nouveau vice-président de l'EWETA.

Plan de relance

L'EWETA a déposé auprès de l'AWIPH les 9 projets qui lui ont été confiés. Elle en a reçu les accusés de réception de la part de la préposée à l'accueil et de l'administratrice générale elle-même. Les projets sont rentrés dans les délais impartis par l'AWIPH.

Ils représentaient au total une demande de subsides de 730.968,00€.

Un comité de sélection - composé de quelques membres de l'administration, d'un membre du CG et d'un membre du CEFE - procèdera à l'examen des demandes entre le 15 octobre et le 3 novembre 2010.

Les projets sélectionnés seront proposés au CEFE du 9 novembre et au CG du 25 novembre. Ensuite, ils seront soumis à l'approbation de la Ministre.

La notification et la libération des subsides doivent avoir lieu avant le 31 décembre 2010.

Dossiers en cours : Info et orientations à donner

GT Restructuration des organes de gestion de l'EWETA

Monsieur Lorenzonetto présente au Conseil d'administration les propositions du groupe de travail Restructuration qui s'est penché sur une nouvelle méthode de fonctionnement des organes de gestion de l'EWETA :

- un Bureau restreint composé du président, du vice-président, du secrétaire, du trésorier et du secrétariat permanent. Il serait chargé de la gestion de la politique salariale du secrétariat et de la gestion administrative du secrétariat. Il se réunirait selon les besoins (à la carte)
Le bureau ne serait donc plus chargé de préparer le CA
- Un conseil d'administration avec un nombre d'administrateurs illimité. Il sera investi d'un réel pouvoir de décision que lui définira l'AG.
Se réunira une fois par mois et dans les diverses ETA ou provinces à tour de rôle.
- Des groupes de travail ouverts aux membres, comme c'est déjà le cas, pour étudier et préparer les dossiers à soumettre au CA.
Ces groupes se réuniraient selon le besoin, suivant les dossiers en cours.

Le Bureau qui s'est réuni juste avant n'a pas exprimé d'objection majeure à cette proposition de même que le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'administration mandate dès lors le groupe de travail Restructuration pour présenter cette proposition à une prochaine Assemblée générale avec une proposition de statuts modifiés

suyvant ce nouveau fonctionnement.

GT Promotion de l'image des ETA
Après la création d'un nouveau site pour les ETA début 2010 : www.leseta.be, le groupe de travail Image a poursuivi ses travaux pour mettre en place d'autres actions visant toujours à promouvoir l'image des ETA.

A présent, le groupe prépare la parution de folders destinés aux entreprises publiques et privées sur le thème « Ils nous font confiance et vous ? ». Ceux-ci présenteront des logos et témoignages de clients des ETA. Pour la réalisation de ces folders, le Cabinet de la Ministre a notifié son accord pour un subside de 8.500€.

Les actions suivantes envisagées porteront sur l'organisation de déjeuners-rencontres avec des entrepreneurs privés et publics via notamment les chambres de commerce et sur des participations de la Fédération à des salons professionnels d'envergure hors de nos frontières.

GT perte de rendement

L'EWETA avait souhaité au cours de ce groupe de travail que l'actuelle grille d'évaluation de la perte de rendement soit évaluée par des experts indépendants afin d'en établir les points forts et les points faibles éventuels. Cette proposition n'a pas été acceptée par l'AWIPH car coûteuse. Il a aussi été demandé au cours des GT que des réunions soient organisées avec les médecins du travail et les psychologues.

Ce dossier est étroitement lié à celui de la limitation des subsides sur salaire à 75%.

Dossier limitation du subside à 75%

L'AWIPH a consulté l'EWETA pour les pistes à privilégier pour la redistribution du budget aux ETA s'il y a limitation des subsides sur salaires à 75% selon les directives européennes. Ce budget est évalué par l'AWIPH à 1.040.000 €. L'AWIPH réfléchit sur la mise au travail des personnes les plus lourdement handicapées au travers de la méthode SWOT (sigle anglais désignant : forces, faiblesses, opportunités et menaces) appliquée sur l'analyse de trois dispositifs : la grille de perte de rendement, la section d'accueil et de formation et le dispositif de maintien. Avant consultation officielle auprès de toutes les ETA, elle a demandé l'avis de l'EWETA sur cette méthode d'analyse SWOT.

Le conseil d'administration n'est pas hostile à ce processus d'analyse mais souhaite d'abord faire l'exercice avec un échantillon d'ETA.

En séance, 3 ETA se proposent pour faire l'exercice. Il s'agit de Val du Geer, Trait d'Union et Ateliers du 94.

Dossier harmonisation des statuts ouvrier /employé

Depuis plusieurs années la Belgique a été condamnée par la cour constitutionnelle pour discrimination à l'emploi du fait des deux grands statuts des travailleurs : les ouvriers et les employés. Un grand chantier est mis en route pour unifier ces deux statuts et n'en faire qu'un. Les fédérations d'employeurs et les syndicats sont assistés d'experts pour préparer cette grande réforme et le but est de l'amorcer dès les prochains accords interprofessionnels.

Les ETA ont leur mot à dire à travers un groupe de travail qui se tient au niveau de l'UNISOC qui siège au CNT. Bon nombre de matières y sont abordées (Droit de licenciement, préavis, pécule de vacances, rémunération, chômage temporaire, élections sociales, etc.) pour lesquelles il est important de faire entendre le point de vue des ETA étant donné qu'au sein du non-marchand, nous avons un statut spécial par rapport aux autres secteurs vu le nombre d'ouvriers que nous occupons (+/- 20.000 pour les 3 régions confondues) et le fait aussi que nos travailleurs ne sont pas totalement subsidiés comme c'est le cas pour la plupart des travailleurs du non-marchand.

L'enjeu est de taille, aussi l'EWETA fait appel à l'un ou l'autre directeur pour renforcer l'équipe lors des prochains GT de l'UNISOC.

Il faut toutefois noter que ces discussions au niveau du CNT sont très cadencées et que même UNISOC ne pourra pas agir sur tous les leviers de cette réforme, nous devons donc agir sur les marges de manœuvre encore possibles.

GT Prison

L'EWETA aux côtés de ses homologues flamands(VLAB) et bruxellois (FEBRAP), sont en pourparler avec le service central de la régie du travail pénitentiaire (SCRTP) pour établir une convention cadre qui permettrait de réduire la concurrence entre les prisons et les ETA sur certains travaux.

Dans cette convention qui n'est pas encore signée, il est rappelé et réactualisé une circulaire ministérielle datant de 1975 prévoyant que si une prison se voit proposer un marché repris à une ETA, elle doit prendre contact avec l'ETA concernée et soit adapter les prix, soit refuser le marché. Dans la convention cadre à signer la régie pénitentiaire s'engage à rappeler ce gentleman's agreement pour chaque nouveau marché, à tendre vers des prix plus compétitifs et à réduire autant que possible le recours aux intermédiaires. De leur côté, les ETA s'engagent à prévenir le SCRTP dès qu'un de leur client les quitte pour une prison.

Précisons ici que le secteur des prisons est un domaine désorganisé sur le plan économique et dans ce cadre, le but recherché par ce secteur est d'une part, d'avoir une vision réaliste d'un prix de vente et d'un prix de revient, et d'autre part d'éviter de se faire « avoir » par les intermédiaires. C'est donc sur ces 2 points que nous essayons d'agir. Le but n'est pas de détecter tous les clients des ETA qui vont ailleurs mais de détecter là où ça n'apparaît pas normal dans un marché.

GT formation du personnel d'encadrement

Pour 2010, l'AWIPH a proposé aux ETAs le catalogue dit light avec 8 modules de formations organisées sur le dernier trimestre 2010. Pour ces formations, elle a eu recours à une procédure négociée en marchés publics pour un montant maximum de 67.000€ au lieu de 100.000 € habituellement consacré à cette mesure. Notons néanmoins que vu le transfert d'organisation des formations de l'EWETA vers l'AWIPH depuis cette année 2010, l'AWIPH au départ n'avait prévu aucun budget de formations en 2010 mais suite à l'intervention de l'EWETA, cette procédure négociée a pu au moins être mise en place à la hauteur du budget de 67.000 €

Les administrateurs présents déplorent l'organisation des formations pour 2010 et 2011 qui ne tiennent pas compte de leurs réels besoins. Ils réclament que les formations en interne soient financées pour le solde de 33.000€ de même que ça a été rendu possible pour les formations du personnel de production à travers le plan de relance des ETAs.

Pour 2011, l'appel d'offre des marchés publics pour 29 modules se clôture le 17 novembre 2010. L'EWETA a déjà demandé de manière orale à l'Administratrice générale, Alice Baudine, la révision de l'organisation des formations futures, une meilleure adéquation avec les besoins des ETAs, voire permettre à chaque ETA de pouvoir introduire annuellement auprès de l'agence un programme de formation propre à chaque ETA. Mme Baudine a promis la mise en place d'un nouveau groupe de travail du comité d'accompagnement formations pour traiter de ce sujet. Cette demande sera également confirmée par courrier.

Projet de note de l'AWIPH relatif à ses actions en matière d'insertion professionnelle

Il s'agit d'une note de réflexion soumise actuellement à différentes instances (CESRW et CWPH) avant le CG de l'AWIPH. L'objectif est de préciser le champ d'action et les priorités de l'AWIPH en matière d'insertion professionnelle tenant compte de 3 composantes : les personnes/travailleurs handicapés, les employeurs et les opérateurs.

L'EWETA a déjà réagi sur cette note et continue à veiller sur l'évolution de cette note et la complémentarité des politiques d'insertion dans l'emploi ordinaire et dans l'emploi adapté. Cette note sera transmise pour information aux membres.

Comptes

Monsieur Chardon présente les comptes de l'EWETA arrêtés au 30 septembre 2010. Il fait constater que la liquidité est meilleure qu'au 31 décembre 2009. Il y a un bénéfice et l'endettement a diminué.

Au niveau des comptes de résultats, les produits enregistrés au 30 septembre couvrent 75 % du budget. Cela

est en partie dû au fait qu'ODETA n'a pas encore payé les frais engagés par l'EWETA pour son compte. Quant aux charges enregistrées au 30 septembre, elles couvrent 73 % de celles budgétées pour l'année. Cela s'explique en grande partie par le fait que les remboursements des formations syndicales pour lesquelles l'EWETA a reçu 25.000€ ne sont pas encore faits.

Une extrapolation des résultats au 31 décembre 2010 donne un mali de 730€.

Le trésorier fait tout de même remarquer qu'une extrapolation des formations syndicales laisse prévoir des formations pour 6.500 € au lieu de 25.000€.

Au sujet de l'asbl ODETA, les comptes projetés au 31.12.2010 prévoient un mali de 9.076 €

Divers

- Révision des mandats dans les deux fonds - FSEW et FSPEETA

Suite à la démission de Guy Niset de ses fonctions de président du Fonds Maribel et de vice-président du Fonds de sécurité d'existence, le banc patronal de ces Fonds doit pourvoir au remplacement de ces fonctions parmi ses membres siégeant dans ces Fonds. A cette occasion, il est décidé d'en profiter pour revoir les mandats dans le cadre de ces 2 Fonds. Il serait notamment utile de régulariser à ce titre la situation de Sognia Angelozzi qui participe à ces réunions mais sans en être membre.

Il est demandé de faire le tour des mandatés actuels dans les 2 Fonds pour confirmer ou infirmer ces mandats et de procéder de la même manière pour les membres de la Commission paritaire.

- Projet Delhaize

Les trois fédérations d'employeurs d'ETA (Vlab, Febrap et Eweta) sont en négociation avec Delhaize pour une nouvelle ou plus ample collaboration. Le but est notamment de faire connaître les liens qui existent actuellement entre certains magasins Delhaize et les ETA à l'échelle locale afin de propager ces formes de partenariats à plus d'ETA (ex. : l'entretien des zones de parking et des abords).

Actuellement Delhaize a voulu rencontrer les fédérations professionnelles pour sonder de nouvelles possibilités de partenariat. C'est la raison pour laquelle l'EWETA a lancé une enquête auprès de ses membres.

Une coordination plus formelle entre les fédérations professionnelles d'ETA (sauf la VALB qui est un peu plus réticente) et le groupe Delhaize est envisageable pour faciliter les contacts et les négociations avec les personnes ressources de Delhaize.

- SAW-B

SAW-B propose un nouvel outil de gestion de formations nommé "Yoopee" qui peut être intéressant également pour notre secteur. Une note d'information sur le sujet sera transmise aux membres.

- Emplois de concertation sociale

Afin de nous préparer à une possible demande des OS pour élargir les 11 emplois de concertation sociale à d'autres ETA, l'EWETA va lancer une petite enquête auprès des 11 ETA bénéficiant actuellement de cette mesure afin de connaître leur degré de satisfaction et connaître par la même occasion les conventions d'entreprise qui ont été établies dans ce cadre.

Il est important de rappeler qu'il ne faut pas considérer cette mesure comme le financement d'un emploi mais plutôt comme une compensation du temps consacré à la concertation syndicale.

Fait à Couillet, le 10 novembre 2010,
S. Emmanuelidis, Président
S. Angelozzi, Directrice

[retour au sommaire des PV](#)